



FFSA  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE



## RÈGLEMENT PARTICULIER SPORTIF COURSES DE CÔTE

*Le présent règlement particulier complète le règlement standard des courses de côte.*

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE ASA DU BOCAGE

Organise le 29 Mars 2026 avec le concours des associations affiliées  
Sous le patronage du Conseil Départemental de la Manche, Saint Lô Agglo,  
La commune d'Agneaux et de Hébécrevon  
Une compétition automobile régionale dénommée :

**42ème COURSE DE CÔTE RÉGIONALE DE HÉBÉCREVON / AGNEAUX**

**DEMANDE ADDITIF POUR CHANGEMENT HORAIRE (vu le nombre de participants)**

**VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES**

1.2.P.HORAIRES

Vérifications administratives le dimanche 29 mars 2026 de **7h 15** à 9 h 15 salle le Triangle

Vérifications techniques le dimanche 29 mars 2026 de **7 h 30** à 9 h 30 devant la salle le Triangle

La liste des concurrents admis aux essais sera affichée  
sous réserve des vérifications administrative et technique  
ne prendront le départ  
que les concurrents ayant  
satisfaits à cette obligation

Bon pour  
Accord

21/03/2025